

N°57
Octobre 2022

LA Feuille DU TRI



**LE VRAI PRIX
DES ERREURS DE TRI**
P8



SOMMAIRE

- 2 - Éditorial
- 3 - Rencontres des conseillers du tri
- En images : les stands info-tri
- 4 - Visite de terrain pour les élus et techniciens
- 5 - On parle déchets et valorisation dans les écoles du territoire de Sud Rhône Environnement
- 6 - L'économie circulaire au service de notre cadre de vie
- 7 - Tout savoir sur le compost : plus que 2 dates pour bénéficier de votre compost gratuit
- 8 - Carton plein pour les collectes exceptionnelles de déchets électriques et électroniques en pied d'immeuble
- 9 - Le tri n'a jamais été aussi facile avec le mémo-tri
- 10 - Le vrai prix des erreurs de tri
- 11 - Produits chimiques : les faux amis de la collecte sélective
- 12 - Nette augmentation des volumes de déchets d'ameublement en 2021
- 13^{ème} édition de la collecte de jouets « Laisse Parler Ton Coeur »
- 13 **FICHE PRATIQUE**
- Le compostage
- Le lombricompostage

La Feuille du Tri N°57 Octobre 2022

Directeur de la publication :
Laurent GESLIN

Conception, réalisation & rédaction :

Sud Rhône Environnement

Illustrations et photographies :
Canva.fr, Sud Rhône Environnement

// ÉDITORIAL //

Alors que la 13^{ème} édition de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets** approche, le bilan 2021 de Sud Rhône Environnement nous impose le constat suivant : le volume de nos ordures ménagères et de nos emballages augmente inexorablement. En parallèle, le coût de traitement de ces déchets ne cesse d'augmenter en particulier la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Un coût global dont le poids repose en premier lieu sur les collectivités puis, par répercussion, sur les ménages.



Dans les esprits, les élus du territoire, notamment les maires ou les présidents d'intercommunalités et de syndicats mixtes, possèdent un pouvoir important en matière de gestion des déchets. D'expérience, je peux vous affirmer que la position d'élu offre bien plus de responsabilités que de pouvoir.

Ma responsabilité en tant que Président de Sud Rhône Environnement est de vous offrir une **totale transparence sur les coûts de traitement de vos déchets**. Une campagne de communication nommée « Le Vrai prix des erreurs de tri » dont les photographies ont été réalisées sur le site de traitement des déchets du SITOM Sud Gard exploité par Paprec Valréna à Nîmes, vous permettra d'appréhender les impacts financiers des mauvais gestes de tri.

En contrepartie, mon pouvoir est de donner les moyens aux agents du syndicat d'informer et de sensibiliser tous les publics. Présents sur les marchés hebdomadaires, dans les déchèteries, les événements plus ponctuels et les établissements scolaires, **les conseillers du tri effectuent un travail d'une grande qualité, dont chaque collectivité adhérente et commune membre peut bénéficier sur simple demande**.

L'intelligence collective et les projets communs sont, j'en suis convaincu, la clé d'une gestion des déchets écocitoyenne, respectueuse de l'environnement. **Dans cette philosophie, j'ai été ravi d'accueillir le 8 septembre dernier, les agents de prévention de 8 collectivités différentes pour une table ronde autour des méthodes de sensibilisation**.

Au plaisir de vous rencontrer au cours de l'une de nos sensibilisations,

**Le Président,
Laurent GESLIN**





Rencontres des conseillers du tri et éducateurs au développement durable du territoire.

C'est dans les locaux de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence que s'est tenue, le jeudi 8 septembre 2022, la première matinée de rencontres et d'échanges des conseillers du tri et des éducateurs au développement durable du territoire et alentours.

Tout au long de la matinée, chaque collectivité a pu présenter ses actions en matière de sensibilisation à destination du jeune public comme du public adulte mais

également apprendre des méthodes des autres participants.

Forte de la présence de quatre de ses collectivités adhérentes et de quatre collectivités voisines (SYMTOMA, Pays Vigannais, Agglomération du Grand Alès et du Gard Rhodanien), cette matinée se veut être la première pierre d'un réseau d'échanges et de conseils dans la philosophie de la très récente Entente Gardoise sur la gestion des déchets.



En images : les Stands Info-Tri

De la mi-avril à mi-septembre, les stands info tri se sont déplacés au cœur des communes du territoire pour répondre aux questions des habitants comme des vacanciers.

Au-delà de ces rendez-vous hebdomadaires, les agents de Sud Rhône Environnement ont participé à plusieurs évènements portant sur la thématique environnementale notamment la **Fête des Possibles** le 17 septembre 2022 à Uzès ou encore « **Mon Village sans pollution** » le 15 octobre à Saint Etienne du Grès.



Vous organisez une **manifestation en lien avec les enjeux environnementaux** et vous souhaitez la présence de **Sud Rhône Environnement** ? Contactez-nous par email à contact@sudrhone.fr



Visite de terrain pour les élus et techniciens

Pour comprendre les enjeux de la valorisation et du recyclage de nos déchets ménagers, le SICTOMU, en partenariat avec Sud Rhône Environnement, a organisé, le 15 juin dernier, une visite de trois lieux stratégiques de la gestion de nos déchets :

- Le **centre de valorisation Avignonnais Le Relais**, chargé de la collecte et de la valorisation des textiles ;
- Le **centre de tri du SITOM Sud Gard exploité par Paprec Valrena**, chargé du tri des emballages ménagers et des papiers ;
- Le **centre d'enfouissement Véolia** situé à Bellegarde, chargé du stockage des ordures ménagères et des encombrants collectés en déchèterie.



Point commun de ces 3 sites :

Les impacts des mauvais gestes de tri

Au Relais, structure de la communauté Emmaüs, outre les **difficultés à recruter du personnel**, c'est le **mauvais conditionnement des vêtements** dans les colonnes qui suscite le plus de retard dans les collectes.



QUE DIT LA CONSIGNE ? Vos vêtements doivent être déposés en sac hermétiquement fermé, les chaussures attachées par paire.
POURQUOI ? Car les agents de collecte doivent impérativement ramener au centre de tri des vêtements en sac, aussi, face à des textiles en vrac, ils devront passer un temps important à tous les réunir.



Au Centre de Tri Paprec à Nîmes, la problématique concerne également les gestes de tri des usagers. **En 2022, 27% des déchets entrants sur le site n'avaient rien à y faire**, explique Rémy Clénet son directeur. Paire de lunettes, ordures ménagères (têtes de sanglier, couches culotte, litière de chat, restes alimentaires...), moteur de mobylette ou encore pare-chocs complexifient considérablement le travail des agents de tri.



QUE DIT LA CONSIGNE ? Tous les emballages en plastique, en carton et en métal se trient dans la poubelle jaune (sac/bac/colonne).
QU'EST CE QU'UN EMBALLAGE ? Il s'agit d'un contenant, quelque chose que l'on n'achète pas au contraire d'un objet. Ex : une boîte à chaussures.





Enfin, au **centre d'enfouissement Véolia**, c'est la **quantité et la qualité des déchets déposés** qui sont au cœur du sujet. Emballages, verre, ou encore éléments d'ameublement sont omniprésents dans les immenses alvéoles du site. Autant de déchets qui auraient pu être réutilisés, recyclés ou encore valorisés.



QUE DIT LA CONSIGNE ? Les ordures ménagères ne doivent contenir que vos déchets d'hygiène à usage unique, les mégots de cigarettes ainsi que la vaisselle jetable.

ET LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ? Mieux vaut les déposer dans un composteur (individuel ou collectif) afin de les valoriser en compost. Vous obtiendrez un amendement pour le jardin gratuit et réduirez considérablement le volume de vos ordures ménagères.



On parle « déchets » et « valorisation » dans les écoles du territoire de Sud Rhône Environnement

En ce début d'année, les demandes d'interventions scolaires en provenance des établissements scolaires affluent des quatre coins du territoire de Sud Rhône Environnement. **Depuis le 19 septembre, près de 500 élèves ont bénéficié d'une intervention des conseillers du tri** qui animent et accompagnent les projets de développement durable des établissements scolaires. Chaque intervention débute par un rappel

des consignes de tri avant d'entrer dans le vif du sujet : l'importance du geste de tri. Toutes les notions abordées font ensuite l'objet d'une mise en pratique à travers le jeu et la manipulation. La seconde vie de la matière est également abordée en fonction du niveau des enfants et qu'elle n'est pas leur surprise lorsqu'ils apprennent qu'une veste en laine polaire est fabriquée à partir ... de bouteille en plastique !



Accessibles aux enfants de **4 à 13 ans**, les interventions scolaires sont ouvertes à tous les établissements scolaires et d'accueil de loisirs situés sur le territoire. Elles se déroulent directement dans l'établissement demandeur.

Pour intégrer au mieux l'intervention des conseillers du tri dans le projet pédagogique de l'école ou de l'enseignant, il est par ailleurs possible de personnaliser chaque demande. Toutes les animations sont gratuites et font l'objet d'une inscription préalable.

L'économie circulaire au service de notre cadre de vie

Le mardi 27 septembre à Vallabrix, le SICTOMU présentait aux élus du territoire et aux étudiants en agronomie de l'IUT de Perpignan, les résultats des premières opérations de réhabilitation du site carrier FULCHIRON par valorisation des déchets verts collectés dans ses 4 déchèteries.

Un projet, démarré en 2017, qui se concrétise à travers un partenariat avec le site carrier Fulchiron (Vallabrix) et l'IUT de Perpignan dont l'objectif est de faciliter et d'accélérer, de l'ordre de cinq fois, la réhabilitation des sols de la carrière Fulchiron grâce à l'utilisation de broyat de déchets verts.

Après une présentation de l'historique de la carrière puis des enjeux de la valorisation des déchets verts pour les collectivités, l'assemblée a pu appréhender le fonctionnement général du site carrier FULCHIRON et l'utilisation industrielle



des matières extraites. Les différentes expérimentations d'ores et déjà réalisées pour organiser la restauration des sols et leurs résultats ont également été présentées de même que l'intérêt microbiologique de l'apport de broyat de déchets verts aux sols exploités.

Pourquoi utiliser du broyat de déchets verts pour réhabiliter les sols ?

Le broyat de déchets verts est vivement conseillé aux particuliers pour pailler leur jardin. Il est régulièrement distribué en déchèterie en complément du compost fourni par Sud Rhône Environnement. Il offre un « hôtel-restaurant » à de nombreux organismes vivant : insectes, bactéries, champignons et autres micro-organismes. Cette biodiversité est importante car elle contribue au brassage et à l'aération du sol.

Les premiers résultats obtenus démontrent une véritable efficacité du procédé. Au sommet de la carrière de Vallabrix, plusieurs centaines de parcelles ont débuté leur réhabilitation et la différence, entre celles ayant bénéficié de broyat de déchets verts ou non, est flagrante. Le rôle de l'IUT de Perpignan est primordial. Outre



Tout savoir sur le compost

Plus que 2 dates pour bénéficier de votre compost gratuit

Saviez-vous que le **meilleur moment pour mettre du compost au potager était l'automne**, avant que les températures ne descendent trop ? Les cultures d'été et les récoltes terminées, un grand nombre de parcelles se retrouvent donc à nu, ce qu'il faut absolument éviter !

Pour permettre à vos jardins et potagers de passer l'hiver en toute sérénité, **Sud Rhône Environnement, ses collectivités adhérentes et l'entreprise tarasconnaise SEDE Provence Compost**, vous proposent depuis le début de l'automne des journées axées sur le compostage dans les 13 déchèteries du territoire.

Guide et Maître Composteur sont présents tout au long de ces journées pour répondre aux questions des usagers en matière de compostage. **Ils mettront en évidence que devenir acteur de sa production de biodéchets et de leur traitement est un processus économique, écologique et pratique !**

Prochains rendez-vous :

Samedi 22 octobre dans les déchèteries de Vallabrix et de Maussane les Alpilles ;
Samedi 29 octobre dans les déchèteries de Milhau et d'Uzès.



le suivi scientifique réalisé et l'affinement des techniques, ce partenariat permet aux étudiants de mettre en pratique les savoirs acquis et se confronter aux résultats sur le terrain.

La journée s'est terminée par la visite des parcelles du site carrier FULCHIRON en cours de réhabilitation et revégétalisation précédée par une démonstration de broyage de déchets verts à la déchèterie de Vallabrix. Une façon concrète de visualiser les informations transmises par les différents intervenants au cours de la matinée très appréciée par les étudiants qui en ont profité pour échanger avec l'ensemble des acteurs de la journée.





Carton plein pour les collectes exceptionnelles de déchets électriques et électroniques en pied d'immeuble

De la mi-septembre à la mi-octobre, en partenariat avec les bailleurs sociaux, Sud Rhône Environnement a collecté pas moins de 4 tonnes d'appareils électriques et électroniques au pied de 4 résidences Uzétiennes et Beaucairoises.

Cet incroyable volume contenait aussi bien des appareils électroménagers tels que des réfrigérateurs, des congélateurs, des lave-linges, des cuisinières, des fours ou des radiateurs que des écrans de télévision, d'ordinateur ou de tablettes. Les petits appareils électriques et électroniques tels que les micro-ondes, grille-pain, bouilloire, rasoir électrique, sèche-cheveux, fer à repasser, aspirateurs, imprimante, multiprise, appareil photo, télécommandes, cigarettes électroniques, console de jeu ou encore perceuse électrique étaient concernés par cette collecte

Une fois collecté par l'éco-organisme Ecosystem, partenaire logistique de l'opération, les appareils sont dépollués en France dans l'un des 73 centres de traitement. Ils y sont dépollués avant que soient séparées leurs matières : plastique et verre principalement.

Ces matières seront réutilisées pour la fabrication de nouveaux produits. Le plastique peut ainsi devenir du mobilier urbain comme un banc tandis que les métaux peuvent devenir des matériaux de construction. Les substances dangereuses, comme les gaz fluorés des réfrigérateurs, sont retirés et éliminées dans le respect des normes environnementales.

En recyclant ces déchets, nous économisons les ressources naturelles, nous créons des emplois en France et nous préservons le budget des usagers, car le coût de traitement des déchets varie considérablement en fonction du geste de tri.

Par exemple, un fer à repasser coutera 180€/tonne s'il est déposé dans les ordures ménagères et 330€/tonne s'il est déposé dans la poubelle jaune avec les emballages. Sa place est en déchèterie avec les déchets électriques et électroniques ou son coût est nul pour la collectivité.

Laurent GESLIN,
Président de Sud Rhône Environnement

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Ne vous posez plus de questions le tri n'a jamais été aussi facile !

Pour vous accompagner au quotidien dans vos gestes de tri, **Sud Rhône Environnement** vous propose ce mémo-tri à découper et à garder précieusement à portée de mains.

Les emballages en plastique, en carton, en métal, en verre, les papiers sans oublier les biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) peuvent être valorisés.

Il est primordial de ne pas les déposer dans vos ordures ménagères. Dans votre sac noir, ne déposez que les produits d'hygiène à usage unique et la vaisselle en carton ou plastique. En suivant ces consignes, vous constaterez que le volume de vos ordures ménagères se réduit considérablement.

Pour aller plus loin, pensez aux alternatives zéro déchet !

Un doute, une question, sur le tri ou le traitement de vos déchets ?

www.sudrhone.fr

ou sur les réseaux sociaux:



Le syndicat **Sud Rhône Environnement** valorise et traite les déchets ménagers de 54 communes appartenant aux Communautés d'Agglomérations Nîmes Métropole, Arles Crau Camargue Montagnette, aux Communautés de Communes Vallée des Baux-Alpilles, Beaucaire Terre d'Argence, Pont du Gard et Pays d'Uzès.



**ERREUR DE TRI N°4 :
UN OBJET EN PLASTIQUE
DANS LA POUBELLE JAUNE**

COÛT :

**330€
la tonne**

Gestion des déchets

Le vrai prix des erreurs de tri

Un grand nombre de déchets indésirables **envahissent quotidiennement le tapis du centre de tri du SITOM Sud Gard exploité par Paprec Valréna à Nîmes**, qui accueille les déchets du territoire de Sud Rhône Environnement issus de la collecte sélective (emballages en carton, en plastique et en métal), allant parfois **jusqu'à mettre en danger la santé des agents.**

Depuis 2016, le syndicat permet aux habitants de ses 54 communes de **trier l'ensemble des emballages en carton, plastique et métal sans distinction.** Du carton de céréales à la boîte de conserve en passant par le flacon de gel douche et le

film plastique de votre pack d'eau. Même les capsules de café en aluminium sont à déposer dans la poubelle jaune.

« Le seul impératif est que ce soit vraiment un emballage. Pour reconnaître un emballage c'est très simple. C'est ce que l'on achète sans le vouloir. Par exemple, lorsque vous achetez de l'eau, vous achetez également la bouteille. Idem pour les chaussures et leur carton d'emballage. »

Laurent GESLIN,
Président de Sud Rhône
Environnement

Malgré cette extension des consignes de tri,

en 2021, encore 31% du contenu de la poubelle jaune n'est pas conforme aux consignes de tri. La plupart du temps, les erreurs partent d'un bon sentiment (objets en plastique, papier) mais parfois, il s'agit tout simplement d'incivilités (couches sales, déchets alimentaires en décomposition, appareils électroménagers, seringues usagées, bouteilles en verre ou encore cadavres d'animaux). **Seuls les emballages vides ont leur place dans la poubelle jaune.**

Ces incivilités ont **un triple impact sur la gestion des déchets du territoire. Premièrement, il y a un impact humain.** Des hommes

et des femmes travaillent derrière les tapis de tri et redirigent manuellement les déchets vers les bonnes filières afin de les valoriser au maximum. Les seringues usagées par exemple, sont un véritable fléau pour ces agents qui se piquent régulièrement et doivent subir des protocoles sanitaires strictes durant plusieurs mois.

Deuxièmement, il y a un impact environnemental.

On prive ces déchets d'une potentielle seconde vie comme pour les appareils électroménagers, le verre ou même les déchets alimentaires.

Enfin, il y a un impact financier considérable. Un simple appareil électrique déposé dans la poubelle jaune, **coûtera 330€ la tonne à traiter pour la collectivité alors que ce même appareil déposé en déchèterie en aurait coûté ... 0€ !**



145 741€

c'est le surcoût lié aux erreurs de tri supporté financièrement par le syndicat en 2021.



Produits chimiques

Les faux amis de la collecte sélective

Les agents du centre de tri du SITOM Sud Gard, exploité par Paprec Valréna, ne le répèteront jamais assez : **les produits chimiques n'ont pas leur place dans la collecte sélective.**

En été, ce sont les emballages de produits pour la piscine qui inondent les tapis de tri. Brome, chlore, galets de désinfection, produit de rattrapage pour eaux vertes ou encore régulateurs de pH, doivent être déposés en déchèterie. Ces produits appartiennent à la catégorie **des produits chimiques et font l'objet d'une filière de traitement spécifique entièrement prise en charge par l'éco-organisme EcoDDS.**

En automne, ce sont les **produits d'entretien des véhicules qui foisonnent au centre de tri** : antigel, filtres à huile et à carburants, liquide de dégivrage ou de refroidissement ... tous ces produits, vides ou non, doivent être déposés en déchèterie. Alors que les températures baissent petit à petit, ces consignes de tri concernent également **l'alcool à brûler, les allume-feux, les nettoyeurs de cheminée et tous les combustibles liquides.**

Préservez à la fois votre environnement et votre porte-monnaie en adoptant le réflexe déchèterie pour vos produits chimiques.

Écomobilier

Nette augmentation des volumes collectés en 2021

En 2021, 2 356 tonnes de déchets d'ameublement ont été collectées dans les 13 déchèteries du territoire de Sud Rhône Environnement. Un volume en nette augmentation (+26%) par rapport à 2019.

Les déchets d'ameublement sont collectés par l'éco-organisme Eco-Mobilier dans le cadre de sa filière à Responsabilité Élargie du Producteur, basée sur le principe « pollueur-payeur ». Ce sont ainsi les entreprises, les personnes responsables de la mise sur le marché français de ces produits, qui sont responsables de l'ensemble du cycle de vie de ces produits, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie. L'intégralité des coûts de gestion des meubles est ainsi assurée par les producteurs et non plus par la collectivité et ses habitants.



ecosystem

13^{ème} édition de la collecte solidaire Laisse Parler Ton Cœur

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui se déroulera du 19 au 27 novembre 2022, l'éco-organisme Ecosystem lance la 13^{ème} édition de l'opération « Laisse Parler Ton Cœur », la grande collecte de jouets d'occasion.

Pour la 5^{ème} année consécutive, Sud Rhône Environnement s'associe à Ecosystem et déploie localement l'opération en partenariat avec les structures de l'économie sociale et solidaire locales.

Cette grande collecte solidaire a vocation d'approvisionner des structures solidaires locales en jouets à l'approche des fêtes de fin d'année, de promouvoir l'économie circulaire et le réemploi et de sensibiliser les usagers au devenir de nos déchets plastiques comme électroniques.

Tous les jouets sont acceptés qu'ils soient électriques, électroniques, en bois, de construction, de société ou bien qu'il s'agisse



2,10 tonnes

de jouets collectées en 2021 et remises à Emmaüs ARLES et à la Croix-Rouge de Beaucaire.

de poupées, de peluches ou encore de puzzle. L'essentiel est qu'ils soient complets et qu'ils puissent être réutilisés.

Les structures solidaires auront ensuite pour mission de trier, nettoyer et rénover si besoin les jouets avant de les proposer à quelques euros dans leurs boutiques solidaires ou de les offrir aux familles en difficultés.



FICHE PRATIQUE

LE COMPOSTAGE



POURQUOI FAIRE ?

- Réduire de 30% le volume de mes ordures ménagères
- Profiter d'un fertilisant 100% naturel et gratuit

QU'EST CE QUE C'EST ?

● Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine et de jardin) par des bactéries, des champignons, des insectes, des vers de compost... en un produit riche en humus : le compost.

QUE PEUT-ON Y DÉPOSER ?

- 50% de matières vertes qui sont généralement riches en azote : épiluchures de légumineuses et de fruits, feuilles, fleurs, ...
- 50% de matières brunes qui sont riches en carbone : branches broyées, copeaux de bois, feuilles sèches, ...

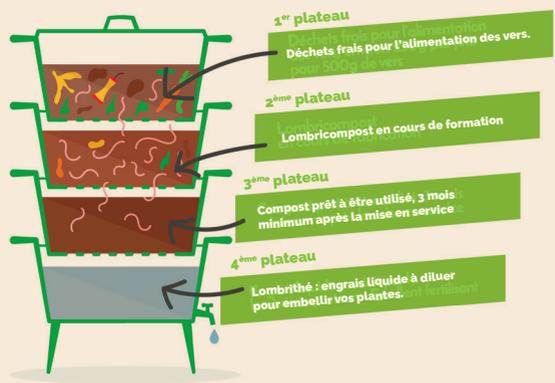
Matières vertes (riches en azote) :

- Épiluchures (Fruits et légumes pourris, Paille mûre, Croûtes de fromages)
- Restes de repas et fonds d'assiettes
- Déchets du potager (Verges, Feuilles sèches)
- Branches de pelouse
- Restes de tapis et fonds d'assiettes
- Copains d'écureuil

Matières brunes (riches en carbone) :

- Branches broyées, copeaux de bois, feuilles sèches
- Feuilles sèches, fleurs fanées ou séchées
- Enveloppes kraft, mousses et autres papiers et cartons
- Copains d'écureuil
- Copains d'écureuil
- Bois non traité (non peint, non traité)
- Branches de branches écorcées
- Serviettes en papier, essuie-tout

LE LOMBRICOMPOSTAGE



POURQUOI FAIRE ?

- Réduire de 30% le volume de mes ordures ménagères
- Profiter d'un fertilisant 100% naturel et gratuit

QU'EST CE QUE C'EST ?

● Fonctionnel, compact et ludique, le lombricomposteur produit **deux formes d'engrais : solide** (Le lombricompost) **et liquide** (le lombrithé)

● Ces deux engrais sont produits par la digestion des **déchets de cuisine** par les **vers de compost** (*Eisenia foetida*).

QUE PEUT-ON Y DÉPOSER ?

- 60% de déchets humides
Ils sont la base de l'alimentation des vers qui les transforment en compost.
- 40% de déchets secs
Ils apportent des fibres et permettent à l'oxygène de mieux circuler.

Déchets humides :

- Fruits et légumes abîmés (sans os, épluchures et agrumes), crûs ou cuits, coupés en morceaux
- Épiluchures de fruits et de légumes
- Café / thé, sucre ou sans sucre / sachet
- Restes de repas (pâtes, riz...)

Déchets secs :

- journaux
- papier kraft
- carton alimentaires et tissus cellulosiques (essuie-tout et mouchoirs en papier)



LAISSE

parler TON coeur



COLLECTE DE JOUETS SOLIDAIRE

Du 18 au 25 novembre 2022

Liste des points de collecte :

www.sudrhone.fr
ou www.laisseparletoncoeur.com

